

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 14/03/2019 du Conseil Municipal

Sous la présidence de M. Jean-Michel HIRTZ, Maire

Présents : M. Frédéric TOURET ; M. Alain SINDT ; M. Guy HOCHARD ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme Véronique CHOSEROT ; Mme Elodie PERRIN ; M. Jehan HELMSTETTER ; M. Thierry DRAUS ; M. Gilles LEGRAND ; M. Laurent BERGER ; M. Nicolas CARON ; M. Didier HILD

Présents par procuration : M. Pierre VAN GASSE donne procuration à M. Jean-Michel HIRTZ

Absents : M. Joseph MARCK

Absent excusé :

1 – F2 « rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck : régularisation des charges locatives 2018/2019 et préavis

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte l'échéance du préavis au 31 mars 2019 pour le F2 situé « 1 rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck, autorise l'émission d'un mandat de 3.22 € de régularisation de charges en faveur de M. GUILLON Nathan et autorise la restitution de la caution d'un montant de 454.79 € payée par titre N°65/B18/2017 à M. GUILLON Nathan.

2 – Vote des 3 taxes

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après avoir délibéré, décide de ne pas procéder à une augmentation et de reconduire les taux 2018 de la Taxe d'habitation, de la taxe foncière Bâti et de la taxe foncière non bâti pour l'année 2019 et ceci à l'unanimité des membres présents, à savoir :

↳ Taxe d'habitation : **9,29**
↳ Taxe foncière bâti : **10,59**
↳ Taxe Foncière non bâti : **39,29**

3 – Budget Primitif 2019

Le conseil municipal, après examen des propositions budgétaires et après avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2019 qui s'équilibre de façon suivante :

Section fonctionnement :

↳ Dépenses : 579 517.36 €
↳ Recettes : 579 517.36 €

Section investissement :

↳ Dépenses : 880 205.31 €
↳ Recettes : 880 205.31 €

Pour un total du budget en équilibre soit :

↳ 1 459 722.67 € en dépenses
↳ 1 459 722.67 € en recettes